



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2024ARR020

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : le 3/12/2024

Objet : Nomination de Mesdames Liliane Lagriffoul et Elisabeth Lafond en qualité de membres du Conseil d'Administration du CCAS

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020 fixant à seize le nombre d'administrateurs élus du CCAS ;

Vu l'arrêté n°2020.02 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

Considérant la démission de Mme Lisa Audebert en qualité de membre nommé du Conseil d'Administration du CCAS. ;

Considérant la démission de Mme Anne-Hélène Labissy en qualité de membre nommé du Conseil d'Administration du CCAS. ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Madame Liliane Lagriffoul, représentante de l'association « Cugnaux en Transition », est nommée membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Madame Elisabeth Lafond, représentante de l'association « Elheva », est nommée membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Les autres membres restent inchangés.

Article 2 : Le présent arrêté sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

Article 3 : Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié aux personnes concernées.

Cugnaux, le 29 novembre 20254

Pour extrait conforme

Le Maire, Albert SANCHEZ


